



Avis public **Demande de dérogation mineure**

Avis public est donné de ce qui suit :

Lors de la tenue de l'assemblée régulière du 1 septembre 2020 à 19h00 heures, le conseil municipal prendra une décision relativement à une demande de dérogation mineure concernant un projet de construction d'un garage isolé.

Cette demande a pour effet d'autoriser au 74 rue du Pont, un garage isolé de 96.55 m² alors que le maximum autorisé est de 60m² afin de pouvoir démolir le garage existant désuet et construire un nouveau garage.

En vertu des Arrêtés ministériels 2020-008 et 2020-033, une consultation écrite d'une durée de 15 jours aura lieu en remplacement de l'assemblée publique de consultation.

Toutes les personnes et organismes qui désirent s'exprimer au sujet de ces demandes de dérogations mineures doivent le faire par écrit **avant le jeudi 27 août 2020 à 16h30**. Vos commentaires et suggestions peuvent être transmis par courriel à guy.coulombe@ville.bedford.qc.ca, par courrier adressé à Guy Coulombe au 1, rue Principale Bedford J0J 1A0 ou déposés l'hôtel de ville à cette même adresse.

DONNÉ à Bedford, ce 11 août 2020.

Guy Coulombe
Directeur général